

Écologie, société, économie Quels enjeux pour le développement durable? par Thierry Hommel

INRA-DPEnv.

Plus de 400 participants ont investi la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et son université du 23 au 25 mai 1996. Fédérés par un scepticisme commun devant les valeurs établies dans leur discipline, ces économistes y présentaient des travaux nouveaux, parfois originaux, à la croisée du transdisciplinaire. Le colloque organisé par le Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (C3ED) associait à l'économie les champs de l'écologie et du social dans une perspective de réévaluation des sciences économiques soumises à des critiques de plus en plus vives, justifiées par R. Passet (professeur émérite en économie à l'université de Paris-I) lors de la première séance plénière. Celle-ci en précéda deux autres, associées à 29 séances parallèles pour une totalité de 150 contributions orales. On regrettera par ailleurs que certains de ces exposés, trop riches pour une présentation limitée à 10 minutes, aient été faits lors de séances parallèles. Les actes permettent cependant de mieux les comprendre et invitent les intéressés à d'autres lectures par la richesse bibliographique qu'ils procurent. Ces derniers étant plus que complets, on s'attachera donc plutôt ici à retracer l'état d'esprit qui régnait à Saint-Quentin.

De moyen d'accroître le bonheur, la richesse matérielle - produit de l'activité économique - est peu à peu devenue une fin en soi. Cette image est sans cesse véhiculée par nos médias et la culture occidentale pour laquelle être, c'est consommer ! Occultant ainsi toute notion de bonheur collectif associé à un bien-être social (la solidarité de Durkheim, par exemple), l'activité économique s'est déshumanisée pour faire de son moteur, l'homme, une créature plus apparentée à la fourmi qu'à la cigale de La Fontaine. Cet *homo oeconomicus* assimile valeur et valeur d'usage réduite à son prix, et mobilise ses connaissances pour s'adapter à un système qui l'isole. Par la construction rationnelle d'un édifice contre-nature, c'est l'ensemble de la pensée qui se trouve limitée à une évolution uniforme. Mais s'acharner à construire ce que l'on ne domine pas en vertu d'un progrès qui ne sert pas à s'épanouir, mais à mieux supporter cet artifice, n'est-ce pas la preuve d'une part d'irrationalité dans la raison économique ?

Beaucoup parlent effectivement de « pensée unique » (cf. I. Ramonet, *Le Monde diplomatique*, janvier 1995). On pourrait aussi dire « pensée technique à vocation économique ». Les sciences économiques visent depuis Adam Smith à se détacher de toutes contraintes philosophiques, éthiques, sociologiques et politiques. Aujourd'hui, et par le biais de la problématique environnementale, elles entrevoient les effets pervers de cette démarche.

En refusant tout contact avec les autres sciences, les sciences économiques ont perdu leur légitimité. On s'interrogeait donc à l'occasion du colloque sur la validité d'une discipline qui prétend livrer des modèles de développement infaillibles pour apporter clef en main le bien-être et le progrès, mais contribue concrètement si peu à la résolution des problèmes auxquels elle se consacre.

La faillite des sciences économiques est peut-être imputable à un problème de méthode : une science qui raisonne à partir de modèles complètement en marge de la réalité est difficilement à même de livrer des solutions à des problèmes bien réels. Les sciences sociales partant d'un mythique « état de nature » ont connu un problème du même ordre. En économie, on ne construit pas des modèles à partir de la réalité, mais on reconstruit la réalité à partir de modèles. Ces différentes approches néoclassiques ne sont, selon nos participants, plus de mise pour une prise en compte concertée des problèmes économiques et écologiques. Ici, une brève explication s'impose.

Chez les économistes néoclassiques (qui suivent l'école smithienne, fin du XVIII^e siècle, dite classique), la situation de départ est un modèle de concurrence parfaite pour tous les biens et les services. Un problème concret résulte toujours d'un dérèglement quelconque du marché. Pour les problèmes environnementaux, on parle d'effets externes (négatifs et positifs) soit, pour un agent économique donné, toute perte de bien-être non compensée, provoquée par des activités d'autres agents économiques. L'exemple type : les pollutions d'un fleuve imputables à une papeterie. En y déversant des déchets toxiques, la papeterie limite le nombre de poissons et les prises des pêcheurs. L'activité de pêche perd sa rentabilité, entravée par un problème qu'elle n'engendre pas. La solution : internaliser les coûts, c'est à dire redonner à la pêche sa rentabilité en évitant que les pollutions du fleuve influencent son

chiffre d'affaire. Mais comment procéder ? Pour notre cas particulier, on peut envisager, selon la logique économique, de taxer l'industrie chimique, de subventionner le pêcheur, de gérer le fleuve en commun, ou encore de le mettre en propriété privée, obligeant ainsi les agents économiques à demander un droit et souvent à payer pour l'utiliser. On peut dans ce cas payer pour polluer, mais ces coûts font dorénavant partie du calcul des agents : ils sont internalisés.

Il existe certes de nombreuses formes d'incitations économiques pour réduire les pollutions, mais, comme ce colloque le fit remarquer, force est de constater que leur application n'est pas toujours évidente. Il en va ainsi pour le principe pollueur-payeur. En effet, il convient de déterminer un niveau acceptable de pollution (mais acceptable pour qui ?), de désigner un pollueur, responsabilité délicate à assumer face à des problèmes d'origine collective (dans notre exemple, la papeterie peut n'être qu'un des agents pollueurs). De plus, l'application d'un tel principe démontre une fois encore que c'est l'enjeu monétaire, et non le problème écologique qui fait agir...

De même, on peut souvent remettre en cause la pratique de la taxation, de la subvention : taxer l'utilisation de produits désignés, c'est défavoriser l'agent économique qui les emploie de manière non polluante grâce à une technologie dite propre.

Une autre solution, la création de marchés, ou la privatisation peut s'envisager pour des biens produits par l'homme, mais est souvent chimérique pour ceux dont la fonction première n'est pas d'être consommés. Un espace fluvial n'est pas uniquement un bien de consommation, on peut lui donner une valeur intrinsèque autant qu'une valeur d'usage, mais comment les déterminer ?

Ces remarques révèlent un malaise propre à une science qui, face à une reconnaissance sociale d'une problématique environnementale commune à toutes les disciplines, cherche à réparer ses erreurs sans pour autant remettre ses principes fondamentaux en cause.

Le vocabulaire technique des sciences économique traduit à lui seul un état d'esprit que ce colloque voudrait changer : effet externe à quoi ? Les néoclassiques qualifient d'effet externe les pollutions engendrées par les activités de transformation. L'effet externe n'est-il pas plutôt un phénomène intrinsèque à un mode de transformation asymétrique ? Cette asymétrie entre nos capacités techniques de production et d'élimination des déchets est pourtant une évidence ! Le problème des pollutions est de nature technique, on peut donc espérer le résoudre. Mais pour cela, il faut intégrer un problème que l'on refuse de mettre sur la table : la pollution n'est externe qu'au modèle néoclassique !

Mais, en revisitant ses classiques, l'économie remarque soudainement que certains textes mériteraient peut-être une interprétation nouvelle, et fait part de préoccupations occultées par une mise en équation réductrice. De fait, une mise en forme mathématique de l'utilité et du bonheur réduit ces notions à un accroissement de biens, sans rapport avec le concept défini par Stuart Mill. Si le développement économique lui paraît inéluctable et indispensable pour le « bonheur de l'humanité », Mill redoute de toute évidence la puissance de l'économie non contrôlée. Or en se séparant des autres sciences, c'est bien à ce contrôle que les sciences économiques ont échappé.

L'émergence de la notion de développement durable, aspiration à l'équité intergénérationnelle, leitmotiv du colloque, est une prise de conscience qui rappelle les inquiétudes de Stuart Mill : « Il n'y a pas beaucoup de satisfaction à contempler un monde qui ne contiendrait plus de traces de l'activité spontanée de la nature; avec la mise en culture de chaque lopin de terre capable de faire pousser des vivres; avec le labour de chaque pré fleuri; avec l'extermination de chaque quadrupède ou oiseau non domestique en tant que rival dans l'acquisition des subsistances; avec le déracinement de chaque haie ou arbre superflu... Si la Terre doit perdre cette grande part d'agrément qu'elle doit aux choses qu'un accroissement illimité de la richesse et de la population lui extirperaient, dans un seul but de lui permettre de soutenir une population plus nombreuse mais non meilleure ou plus heureuse, j'espère sincèrement pour la postérité qu'elle se contentera d'être stationnaire avant que la nécessité ne la contraigne à le devenir. »

Les doutes de Mill sont aujourd'hui les nôtres. Nous ne savons certes pas si notre planète est apte ou pas à supporter un accroissement exponentiel de la population. Pour cette raison, nous nous devons d'être prudents, de penser chaque effet second lié à nos activités pour mieux les maîtriser. Ne pas stopper l'évolution permanente des cycles de vie sur notre planète sans pour autant les bouleverser, tel est l'enjeu principal du développement durable. L'économie seule ne pourra y parvenir. Les économistes qui ont décidé de constituer une section européenne de la Société internationale pour l'économie éco-

logique (ISEE) l'ont compris. Cette association, constituée avant tout d'universitaires, mais aussi de chercheurs indépendants livrait à Saint Quentin un aperçu de ses travaux pour une meilleure cohabitation de l'économie et de l'écologie. Bien entendu et conformément à cette perspective transdisciplinaire, la présence de non-économistes était de règle.

Il serait difficile de résumer ici l'ensemble des travaux présentés. La liste des différents thèmes abordés lors de ce colloque donne une petite idée de la richesse des débats : économie et globalisation, éthique et nature, évaluation et environnement, les politiques économiques européennes et l'environnement, technologie et précaution, gestion des déchets, modélisation du problème environnemental en économie.

Parcourir les actes, c'est en fait prendre conscience de la demande sociale en matière de recherche sur l'environnement. Ce colloque n'a pas donné un sens précis au concept de développement durable, ce n'était pas son but. Mais il a démontré une chose : parler des enjeux du développement durable, c'est repenser l'économie, donc redéfinir le rôle, les devoirs et les compétences des agents économiques.

Ce sont des considérations globales qui invitent les agents économiques à s'autolimiter consciemment. Un changement de ce type n'est envisageable qu'avec la redéfinition et l'acceptation de considérations morales en économie, non imposées par les économistes, mais consensuelles.

Les actes sont disponibles à l'adresse suivante :
C3ED, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, collège
Vauban, 47, bd Vauban, 78280 Guyancourt.
Tél. : 01 39 25 53 75 ; fax : 01 39 25 53 00.

Agriculture et paysage

par Pierre Donadieu

ENSP Versailles

Le colloque, organisé par l'Académie d'agriculture de France, l'Ecole doctorale des grandes écoles du vivant d'Ile-de-France et le ministère de l'Environnement, s'est tenu les 27 et 28 mars 1996 à l'Institut national agronomique de Paris-Grignon. Les actes en seront publiés par l'Académie d'agriculture en 1997.

A l'issue de cette manifestation, on a pu mieux comprendre et imaginer comment pouvaient se nouer des relations fructueuses entre les pratiques agricoles, la demande sociale de paysage, les aménageurs et parmi eux les architectes-paysagistes.

Un nouveau contexte rural

Les campagnes ne se vident presque plus. Au contraire, depuis vingt-cinq ans, à la périphérie des villes pourvoyeuses d'emplois, l'espace rural se repeuple, dans un rayon de 20, 30, 40 km et parfois au-delà. De plus, au cours de cette même période, le tourisme vert s'est considérablement développé. Ces deux processus ont contribué à faire de l'espace rural une campagne qui doit apporter le plaisir d'habiter et de s'y récréer.

Cette évolution signifie aussi que les paysages de France et d'Europe - qui sont d'abord les représentations que nous en faisons - sont élaborés aujourd'hui par une population de culture essentiellement citadine où les modèles de paysage à rechercher, surtout inspirés par l'art pictural et littéraire, conditionnent la plupart des comportements individuels et sociaux. Assez souvent, surtout dans les régions d'agriculture moderne et intensive, les paysages désirés, hérités d'une culture pittoresque du regard, ne correspondent pas à la réalité rencontrée, jugée alors décevante, voire irritante...

En outre, l'agriculture est devenue, depuis 1992, l'objet d'un nouveau projet des pouvoirs publics. Plus propre, plus respectueuse des ressources naturelles et plus extensive, elle compte cependant de moins